

## **21 engagements et plus..., des élus Verts pour une agglomération nantaise, écologique et solidaire.**

Solidaires du projet d'agglomération présenté par les candidats de gauche aux prochaines élections municipales, qui reprend nombre de leurs propositions et actions engagées lors du précédent mandat, les Verts de la communauté urbaine de Nantes n'ont pas élaboré de projet spécifique pour une agglomération écologique et solidaire. Futurs acteurs de cette majorité de gauche, en responsabilité, aujourd'hui et encore plus demain, d'une partie de ces politiques publiques, ils tiennent néanmoins à réaffirmer leurs priorités, et à prendre devant les électeurs des engagements précis. Nourris de leur expérience de ces sept dernières années, qui leur ont permis de forger de nouveaux outils d'interventions publiques, d'évaluer les actions à mener, ils considèrent que le prochain mandat devra être exemplaire, par des réalisations systématiques, à la hauteur des enjeux quantitatifs. Ils soulignent notamment que 2007 restera l'année de l'aggravation rapide de l'effet de serre (températures enregistrées, crises alimentaires...) mais aussi d'une prise de conscience nouvelle illustrée par le prix Nobel de la paix décerné à Al Gore et au GIEC. Dans ce contexte, il ne s'agit donc pas de prendre de vagues engagements, de se contenter de quelques belles réalisations isolées, mais de s'engager sur la réussite de ces politiques publiques nécessaires à notre avenir commun, en étant prêts à y consacrer les sommes nécessaires.

Les élus Verts de la communauté urbaine s'investiront donc fortement et seront particulièrement vigilants sur les objectifs précis suivants.

### **Effet de serre et Energie**

- 1) atteindre sur le prochain mandat 15 % de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre;
- 2) Produire 10% de l'énergie consommée sur l'agglomération d'ici 2014 par du renouvelable (photovoltaïque, cogénération-bois, éolien...)
- 3) Investir fortement dans un plan d'isolation thermique des logements sociaux, sur une base d'environ 1000 logements par an. (la diminution des consommations énergétiques allant de pair avec la baisse des charges et l'amélioration du confort intérieur...)
- 4) Réhabiliter sur le mandat une part significative du parc de logements anciens, en s'appuyant sur la thermographie aérienne, le conseil aux particuliers et les entreprises locales, en définissant des zones d'intervention prioritaire, intégrant notamment les enjeux sociaux.
- 5) Etre une métropole exemplaire qui s'engage avec les communes et les aménageurs pour une exigence énergétique de faible consommation (50kWh/m<sup>2</sup>) ou énergie positive pour toutes les constructions neuves.

### **Urbanisme et logement**

- 6) Réduire fortement l'étalement urbain, en veillant à ne pas dépasser, voire à réduire, les 350 hectares d'urbanisation nouvelle, prévues dans le schéma de cohérence territoriale. Il s'agit d'encourager toutes les opérations de renouvellement urbain permettant de construire plus de logements sur une même surface.
- 7) Construire 1000 logements sociaux / an sur l'agglomération à faible consommation énergétique. Nous proposerons d'indexer la dotation de solidarité communautaire à l'effort de réalisation des communes pour atteindre l'objectif des 20% de logements sociaux de la loi SRU.
- 8) Imposer la construction de 40% de logements à coût abordable dans chaque opération d'urbanisation, en location ou accession sociale, pour garantir une mixité des populations en milieu urbain et proposer un vrai parcours résidentiel à tous les habitants de l'agglomération quelque soient son âge, sa santé, son niveau de revenus... Cela doit aussi se traduire par des programmes de logements modulables.

### **Transports et déplacements**

- 9) Réviser le Plan de Déplacements Urbains et le Schéma Directeur des Transports Collectifs, pour diminuer la circulation automobile, développer l'intermodalité (TER, tram, bus, vélo) et les liaisons entre communes périphériques, réexploiter l'étoile ferroviaire.
- 10) Développer les différents maillons de notre réseau de transports en commun : le tramway (prolongements vers Orvault, Carquefou ou Nantes-Atlantique) ; le bus (ligne 4 nord de busway jusqu'au Cardo, ligne 5 de rocade, sites propres à Rezé et Saint-Sébastien), les bus express (Le Pellerin-Nantes, Sainte Luce/Thouaré-Nantes, Sautron-Nantes), l'étoile ferroviaire : Nantes-Bouaye, Nantes-Couéron...
- 11) Consacrer 10% du budget voirie de Nantes Métropole aux aménagements cyclables, pour développer et sécuriser le réseau. Créer une « maison du vélo », généraliser les contre-sens cyclables, doubler le nombre d'appuis-vélos, expérimenter le « code de la rue ».

## **Une économie, sociale et solidaire**

- 12) Créer un pôle d'innovation et de co-développement de l'économie solidaire à l'échelle de l'agglomération dont un pôle international de commerce éthique et équitable et le soutien à la reprise et la transmission d'entreprises en SCOP ou SCIC.
- 13) Pérenniser les écosolies, événement grand public (un tous les trois ans, 2010 et 2013).
- 14) Mettre en œuvre une filière d'excellence des éco-technologies (éco-construction, énergie, réemploi des déchets, mobilité urbaine...); accompagner les structures d'enseignements supérieurs et de recherche pour permettre le transfert de technologies vers les entreprises innovantes de cette filière, économiquement de plus en plus incontournable..
- 15) Généraliser la politique d'achats publics responsables (produits écologiques et du commerce équitable) : objectif d'augmentation de 2% par an pour atteindre 10% d'achats responsables en 2014.

## **Environnement**

- 16) Atteindre les objectifs de reconquête de l'eau sur l'agglomération fixés par le SAGE et la directive cadre européenne (DCE), en confortant la priorité donnée à L'Erdre.
- 17) Poursuivre le développement de l'agriculture biologique dans l'agglomération (installation de producteurs dans le cadre de notre politique d'agriculture péri-urbaine, développement de la consommation (AMAP, filière de la restauration collective à l'échelle de l'agglomération...)
- 18) Renforcer la trame des espaces naturels, enjeu de bio-diversité, et notamment mise en plantation d'une part significative de la forêt péri-urbaine.

## **Animation du territoire**

- 19) Mettre en place un bureau des temps
- 20) Poursuivre les actions de l'Agenda 21 communautaire, notamment sur le volet social (Personnes âgées, Handicap, égalité devant l'emploi...), et temps réguliers de co-production et d'évaluation avec les acteurs du territoire.
- 21) Développer une politique de coopération décentralisée (cohérente et partagée entre les villes et l'agglomération), fondée sur l'application de la charte "coopération décentralisée et développement durable". Elle devra placer les droits humains au cœur de cette action publique, en s'appuyant sur le forum des droits de l'homme.

Membres d'une majorité de gauche pour co-produire les politiques publiques d'agglomérations, Les Verts ne partagent pas pour autant la totalité des choix politiques de leurs partenaires socialistes. Ainsi, ils s'engagent auprès de leurs électeurs à ne pas voter les éventuels financements de Nantes-Métropole pour la construction d'un nouvel aéroport à Notre Dame des Landes.